

La reprise de l'affaire d'ingérence de Bolsonaro est ordonnée au Brésil



Brasilia, 1er août (RHC) Le juge Alexandre de Moraes, du Tribunal Fédéral Suprême (STF) du Brésil, a ordonné la reprise des enquêtes sur la prétendue ingérence du président Jair Bolsonaro dans la police fédérale, comme dénoncé par l'ancien ministre Sérgio Moro.

L'affaire a été paralysée par l'ancien magistrat du STF Marco Aurélio Mello devant l'indécision du Suprême sur le format du témoignage de Bolsonaro, en personne ou par écrit.

'Le maintien de la suspension de l'instruction de l'enquête, décidée par le rapporteur de l'époque, le ministre Marco Aurélio Mello', a écrit Moraes dans sa décision, citée par le portail Brésil 247, n'est pas justifié.

Selon l'avocat, l'indécision quant à la forme que doit prendre la déposition de l'ancien militaire n'a pas d'incidence sur les autres mesures à prendre par la Police Fédérale (PF).

L'enquête se base sur des accusations de Moro qui, lorsqu'il a annoncé sa démission le 24 avril 2020, a accusé le président de s'immiscer dans la Police Fédérale en destituant Maurício Valeixo, alors directeur général de l'agence, et exiger le changement de commandement de la Surintendance à Rio de Janeiro.

Dans son témoignage, Moro note que les premières tentatives de Bolsonaro de remplacer le directeur de la police à Rio ont commencé en août 2019 lorsqu'il a demandé verbalement la destitution de Ricardo Saadi.

Aussi bien à cette occasion-là que dans d'autres, Bolsonaro, a poursuivi l'ancien ministre, a proposé la candidature du commissaire Alexandre Ramagem, dont l'amitié avec la famille Bolsonaro, en particulier avec deux de ses fils, est publiquement connue.

À l'époque, une série de déclarations a été prise et une vidéo d'une réunion ministérielle a été publiée le 22 avril 2020, au cours de laquelle Moro a affirmé avoir été menacé par Bolsonaro de destitution sous la pression d'un changement de la puissante agence de police.

Dans le film, le Président est masqué et se plaint de ne pas recevoir suffisamment d'informations de la PF. Il admet qu'il a essayé de changer la direction de cet organisme.

Malgré l'enregistrement, l'ancien capitaine de l'armée nie les accusations et affirme qu'elles concernaient sa sécurité personnelle.

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/265760-la-reprise-de-laffaire-dingerence-de-bolsonaro-est-ordonnee-au-bresil>



Radio Habana Cuba